



## Guide de l'annexe C

Le formulaire de l'annexe C est une autorisation pour la collecte de renseignements personnels auprès des participants dans des activités de formation ou d'emploi. Il est exigé par les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux qui financent les activités d'emploi et de formation du Service de l'emploi durable de l'ARK, ou SED.

Cela signifie que pour toutes les activités de création d'emploi et de formation pour lesquelles l'ARK a conclu un accord de financement avec le coordonnateur, un formulaire de l'annexe C rempli et signé est requis pour chaque participant.

### Pourquoi est-ce important?

1. Les partenaires financiers de l'ARK exigent qu'elle rende compte des fonds d'emploi et de formation qui sont distribués par l'entremise de ses programmes;
2. Il permet à Service Canada et à Emploi-Québec de vérifier qui est admissible à l'assurance-emploi et de déterminer si des fonds ou des services supplémentaires peuvent être obtenus au profit de sa clientèle;
3. Il permet à notre service de démontrer au gouvernement fédéral ou provincial combien de personnes sont intéressées par certaines formations afin de valider et de planifier davantage les besoins de la région.

### Quel est le processus?

1. L'instructeur ou coordinateur remplit :
  - a. Le numéro de projet — le numéro de dossier attribué à l'accord de financement du projet et qui vous est fourni par un agent de programme de l'ARK une fois que votre demande est reçue.
  - b. La date de début et de fin de la formation — veuillez indiquer les dates **réelles** de début et de fin de la période de formation ou d'emploi.
2. Le participant remplit tous les champs de la section renseignements sur le participant **au début de l'emploi ou de la formation.**
3. L'instructeur/coordonnateur **examine attentivement les renseignements** avant de les soumettre.
4. Les formulaires remplis doivent être soumis immédiatement après leur collecte.
  - a. **Pour les instructeurs à KI** : Numérisez et envoyez tous les formulaires de l'annexe C à l'agent de développement de KI qui organise la formation. L'agent de développement les transmettra à l'ARK.
  - b. **Pour tous les autres**, envoyez-les directement :
    - i. à l'agent de programme qui vous a été affecté
    - ii. à la boîte de réception générale du SED [etprograms@krg.ca](mailto:etprograms@krg.ca)
    - iii. par télécopieur au [\(819\) 964-2934](tel:819-964-2934)

### REMARQUES IMPORTANTES :

- Les agents de programme demanderont les formulaires de l'annexe C aux coordonnateurs peu après le début des activités, alors assurez-vous de **les soumettre dès que possible.**
- Les formulaires de l'annexe C sont nécessaires pour le traitement des demandes financières.



ᐅᑎᐱᑦ ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐅᑦᑦᑦᑦᑦᑦ  
Administration régionale KATIVIK Regional Government  
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

## Confidentialité

En remplissant et en signant le formulaire de l'annexe C, les participants consentent à ce que l'ARK et ses partenaires financiers recueillent, utilisent et partagent les renseignements contenus dans ce formulaire dans le but de fournir des services au public.

L'ARK prend la confidentialité au sérieux et prendra toutes les mesures raisonnables pour assurer la confidentialité des renseignements partagés. Les renseignements recueillis :

- ne seront pas utilisés à des fins de sollicitation;
- n'auront aucune incidence sur l'impôt sur le revenu, la situation financière personnelle ou l'admissibilité aux prestations, y compris l'assurance-emploi;
- sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada*.

Pour lire l'extrait complet sur la confidentialité d'une des ententes entre l'ARK et Service Canada, veuillez consulter l'**extrait de l'entente ARK-Service Canada** dans la section ressources pour les partenaires.

## Droit de refus

Chaque participant a le droit de refuser de remplir ce formulaire. Toutefois, si une personne choisit de ne pas signer l'annexe C, le coordonnateur **ne pourra pas** recevoir de financement de l'ARK pour l'emploi ou la formation de cette personne, car cette autorisation est requise avant que nous puissions échanger des renseignements personnels avec les gouvernements fédéral et provinciaux.

## Résumé

1. Les formulaires de l'annexe C aident l'ARK à continuer de distribuer des fonds pour les initiatives de création d'emplois et de formation au Nunavik;
2. Les formulaires de l'annexe C doivent être remplis par chaque participant le premier jour de formation ou d'emploi;
3. Les formulaires doivent être remplis, examinés pour en vérifier l'exactitude et soumis à l'ARK dès que possible.

## Des questions?

Envoyez un courriel à notre service à l'adresse [etprograms@krg.ca](mailto:etprograms@krg.ca)